



Ville de Tarascon

Tarascon, le mercredi 30 septembre 2009

Communiqué de Presse

Un nouveau dispositif pour effectuer vos demandes de passeports biométriques

La ville de Tarascon fait partie des 31 communes du département qui soient dotées d'une station d'enregistrement de données biométriques.

Depuis le 16 juin 2009, notre ville est habilitée à recevoir les demandes de passeports biométriques.

Compte tenu de l'affluence que la ville connaît au guichet de la Police Municipale, il a été décidé la mise en place de rendez-vous pour effectuer cette démarche.

Ainsi, les agents administratifs de la Police Municipale accueilleront uniquement sur rendez-vous les usagers :

- **les lundis de 13h00 à 20h00**
- **et les mercredis de 07h00 à 13h00**

Ce dispositif entrera en vigueur à partir du 1^{er} Juillet 2009.

La nouveauté par rapport aux anciens passeports

Ce nouveau passeport comportera une puce sécurisée dans laquelle seront enregistrées les informations portées sur le document papier ainsi que la photo et les empreintes digitales.

Ainsi, pour effectuer sa demande auprès de la Police municipale, chaque administré devra fournir :

- une copie intégrale d'acte de naissance
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au nom et à l'adresse de la personne
- une photocopie de la carte d'identité ou le permis de conduire en cours de validité.

Faculté est offerte aux usagers de se faire prendre en photo sur place, à partir d'une station biométrique, à l'exception des enfants de 0 à 6 ans.

- pour les mineurs de moins de 18 ans, le livret de famille, et le jugement de divorce en cas de divorce

Les droits de timbre pour les majeurs sont de 89 €, de 45 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 20 € pour les mineurs de moins de 15 ans, en cas de prise de photo sur place.

Dans le cas où le demandeur fournit une photo, les droits sont diminués de 1 € pour chacune des catégories.

Pour plus d'informations : vous pouvez contacter le **Service Administratif de la Police Municipale**, en téléphonant au : **04.90.91.51.15** ou **04.90.91.51.26**

<p>Service Communication Hôtel de ville 13158 Tarascon Cédex Katia BERTAUD, Attachée de Presse – Tél : 04 90 91 51 29 – Port : 06 63 86 86 27 E-mail : katia.beraud@mairie-tarascon13.fr</p>
